

III - COOPERATION DANS LES DOMAINES DE LA LANGUE FRANCAISE, DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DES RELATIONS UNIVERSITAIRES, SCOLAIRES ET SOCIO-CULTURELLES

1 - COOPERATION DANS LE DOMAINE LINGUISTIQUE

a - STAGES D'ETE

La Partie française offre chaque été des stages pédagogiques et de civilisation française d'une durée d'un mois à l'intention d'enseignants canadiens de français langue maternelle et langue seconde. En 1984, ce programme a rassemblé 80 stagiaires. Il pourra être reconduit dans les mêmes conditions.

Les deux Parties observent que ces séjours en France sont vivement appréciés tant par les enseignants bénéficiaires que par les ministères provinciaux de l'éducation chargés de leur sélection. Au vu de ces bons résultats, la Partie française propose que les professeurs des établissements d'immersion enseignant des disciplines autres que la langue française puissent également suivre ce type de programme.

La Partie française émet le vœu de voir se poursuivre le programme de stage offert dans le passé par l'Ontario à une vingtaine d'anglicistes français.

b - ATTACHES LINGUISTIQUES

Les deux Parties observent que la collaboration des attachés linguistiques à l'organisation de stages pédagogiques locaux destinés aux professeurs canadiens de français s'avère bénéfique et sera poursuivie à l'avenir.

c - COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA TERMINOLOGIE

Les deux Parties s'entendent pour poursuivre leur coopération dans le domaine linguistique entre autres en ce qui concerne la diffusion et l'enrichissement de la langue française.

12

.../...